

LE SUIVI DES TRAVAUX ET LA GESTION DES CHANTIERS

 **Dates et durée à convenir**

 **Lieu à convenir**

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé



OBJECTIFS

- Être en mesure de suivre l'avancement des travaux : la qualité, les quantités, de respecter les prescriptions techniques, d'établir le décompte mensuel.
- Savoir contrôler les prix de revient.
- Être capable de suivre la mobilisation du personnel.
- Maîtriser la gestion du matériel et des équipements.

LES + DE VOTRE FORMATION

- Formation pratique, fondée sur de nombreuses études de cas et mise en situation

PUBLIC CONCERNÉ

Cadres de Maîtrise d'œuvre ou Maîtrise d'ouvrage

BON À SAVOIR

Pour suivre cette formation, il est conseillé de suivre au préalable (ou d'en maîtriser le contenu) la formation : La préparation et l'organisation d'un chantier. Exemple de programme réalisable en 5 jours



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Le suivi des travaux

- Le suivi de la qualité :
- le suivi du respect des prescriptions techniques,
- le suivi des conditions de conservation des matériaux, de stockage,
- le suivi de la qualité d'exécution (alignements, fini, aspect),
- le suivi du nettoyage, des finitions.
- Le suivi des quantités :
- le suivi du respect des quantités à mettre en œuvre (constituants, épaisseurs),
- le contrôle des stocks, des gaspillages,
- le suivi des quantités exécutées/ quantités du détail estimatif.
- Le suivi du respect des prescriptions environnementales :
- les points sensibles en environnement,
- les dispositions à prendre pour limiter les atteintes à l'environnement.



présentiel ou @learning

Module 2

La gestion du chantier

- Le contrôle de l'avancement :
- le suivi de l'avancement par rapport au planning,
- l'exploitation des rapports de chantier,
- le rapprochement rendements constatés/rendements programmés,
- l'analyse des écarts et mesures correctives.
- Le contrôle des prix de revient :
- l'organisation d'un système permettant de collecter les données,
- le calcul des prix de revient, de la marge brute,
- l'analyse des écarts,
- les mesures correctives.
- La gestion du personnel :
- le pointage du personnel,
- la distribution de récompenses - sanctions,
- la gestion des absences - congés - maladie,
- les recrutements - licenciements : les règles à respecter.
- La gestion du matériel :
- le contrôle des conditions d'utilisation des machines,
- le suivi de l'exécution de l'entretien courant et périodique du matériel,
- l'ajustement des moyens aux besoins,
- l'organisation de l'approvisionnement en carburant-lubrifiant,
- le suivi-contrôle des consommations,
- le suivi du stock de pièces d'usure, filtres, pièces détachées.



présentiel ou @learning

 **Pré-requis :** Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation